



Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **Monsieur et Madame André et Catherine DELENS- DE SLOOVER** demeurant Avenue Paul Van Hoegaerden 3 à 4130 Esneux.

Le terrain concerné est situé **Avenue P. Van Hoegaerden, 3 à 4130 Esneux** et cadastré division 1, section C n°342K3.

La demande vise les travaux suivants : **Installation d'une pergola bioclimatique adossée au mur** et présente les caractéristiques suivantes :

Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme (ensemble urbanistique n°4) pour la raison suivante :

- le volume secondaire (couverture de terrasse) est situé à moins de 5m de la limite de propriété.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX **uniquement sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.34 ou 04/380.93.44.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : 04/380.93.35, mail : urbanisme@esneux.be, dont le bureau se trouve à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 12 juin 2026 au 26 juin 2026 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be